

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 892

présenté par

M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin,  
M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon,  
M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et  
M. Thierry

-----

**ARTICLE 4**

À la première phrase de l'alinéa 10, après le mot :

« âge »,

insérer les mots :

« , d'une carrière professionnelle prolongée ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement d'appel nous souhaitons attirer l'attention des parlementaires sur le fait que l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées vulnérables est rendue encore plus nécessaire du fait de la réforme injuste des retraites passée en force devant la représentation nationale.